

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 - IDENTIFICATION

PRODUIT	IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ
<p>Nom : Tex-Bright Description: Enduit cimentaire de finition. Restriction d'utilisation : Le sablage ou meulage du produit séché émet des poussières dangereuses</p>	<p>TexNov inc. 839 Joseph-Louis-Mathieu Sherbrooke, Québec, Canada J1R 0X3 Numéro de téléphone d'urgence : 1 877 316-6388</p>

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Pictogrammes



Mention d'avertissement

DANGER

Classification du produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1

Lésion oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles– expositions répétées – Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles– expositions uniques (irritation des voies respiratoires) – Catégorie 3

Cancérogénicité – Catégorie 1A

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, rate, reins, ganglion lymphatiques, système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'exposition prolongée. Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Prévention : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards /vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Intervention – Consulter un médecin en cas de malaise.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'avis du médecin. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES Yeux :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** Laver abondamment à l'eau avec du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement spécifique (voir contact avec la peau sur cette étiquette). En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/ Consulter un médecin. **Inhalation :** Si la personne ne respire plus administrer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux. Gêne respiratoire, transporter la victime à l'air frais et maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Stockage : Stocker dans un en endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer à une température de 5 à 30°C. Conserver à l'abri du gel. Garder sous clef.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient selon les règlements locaux en vigueur.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	% (poids/poids)
Silice cristalline (Quartz)	14808-60-7	30 – 60
Ciment Portland	65997-15-1	15 – 40
Hydroxyde de Calcium	1305-62-0	3 -10

Selon la connaissance présente et selon les concentrations applicables, il n'y aucun autre ingrédient qui est classifié comme dangereux selon le GHS dans ce produit qui devrait être reporté dans cette section.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau avec du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement spécifique (voir contact avec la peau sur cette étiquette). En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Ingestion : Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir, à moins d'un avis médical. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

Inhalation : Déplacer la personne dans un endroit bien ventilé. Si la personne ne respire plus administrer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux. Consulter un médecin.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Produit non inflammable, mais peut éclabousser si chauffer au-delà du point d'ébullition.

Produit de combustion : Si le produit est chauffé jusqu'à combustion, après le dégagement de vapeur d'eau, il y aura émission d'oxydes de carbones.

Utiliser les extincteurs appropriés.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Ramasser toute la dispersion à l'aide d'une pelle et éliminer les rejets. Ne pas envoyer les dispersions dans les égouts, se produit peut boucher la tuyauterie.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Précaution relative à la sécurité en matière de manutention : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards /vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage : Stocker dans un en endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer à une température de 5 à 30°C. Conserver à l'abri du gel. Garder sous clef. Garder dans un endroit sec à l'abri du gel et du soleil. Le produit pourrait se coaguler.

SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Poussières respirables	RSST		ACGIH TLV	
	VEMP	DIVS	TWA	STEL
Silice cristalline (Quartz)	0.1 mg/m ³	50 mg/m ³	0.025 mg/m ³	Non disponible
Ciment Portland	5 mg/m ³	5000 mg/m ³	10 mg/m ³	Non disponible
Hydroxyde de Calcium	5 mg/m ³	Non disponible	5 mg/m ³	Non disponible

RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail; VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

DIVS : Danger immédiat pour la vie et la santé; ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

TLV : Threshold limit value; TWA : Time-weighted average; STEL : Short-term exposure limit

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter une protection respiratoire approprié si émission de poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols possible au dessus des limites permises. Utiliser dans un lieu bien ventilé.

Protection des yeux : Pour réduire l'exposition, porter des lunettes de sécurité.

Protection des mains : Pour réduire l'exposition, porter des gants. Bien se laver les mains après avoir utilisé le produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Crémeuse avec une légère couleur grise avec une poudre blanche ou grise.

Odeur : Faible odeur d'ammoniac.

Seuil olfactif : Non disponible

pH : 9-9.5.

Point de congélation : 0°C

Point d'ébullition : 100°C

Taux d'évaporation : Non disponible

Inflammabilité (solide et gaz) : Sans objet

Limite d'explosibilité : Sans objet

Tension de vapeur : Non disponible

Densité de vapeur : Non disponible

Densité relative : 1,6

Solubilité dans l'eau : peut-être dilué avec de l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible

Température d'auto-inflammation : Sans objet

Température de décomposition : Non disponible

Viscosité : 20000 mm²/s (convertie à partir de mesure sur Brookfield)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Chimique : Ce produit est considéré stable dans les conditions recommandées d'entreposage. En cas présence d'humidité, le ciment portland contenu dans le sachet se solidifie.

Réactivité : Incompatible avec les oxydants forts et les acides.

Risque de réactions dangereuses : Ce produit ne peut pas polymériser.

Produit de décomposition dangereux : Si le produit est chauffé jusqu'à combustion il y aura émission d'oxydes de carbones.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption : Ce produit peut être absorbé par les voies respiratoire, digestive et cutanée.

Toxicité aiguë (calculée SGH) :

Produit	DL ₅₀ orale, mg/kg	DL ₅₀ cutanée, mg/kg	CL ₅₀ , mg/L
TEX BRIGHT	> 10000 (rat)	> 10000 (lapin)	> 100 (rat)

Irritation de la peau : Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilité respiratoire ou cutanée : Aucune autre que les effets respiratoires déjà mentionnés.

Toxicité pour certains organes cibles : Peut irriter les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, rate, reins, ganglion lymphatiques, système respiratoire) à la suite d'exposition répétées ou d'exposition prolongée.

Extrait du répertoire toxicologique lié à cette mention : Une très faible proportion de silice peut passer dans la circulation sanguine sous forme d'acide silicique. Ce dernier peut être déposé dans le foie, la rate et les ganglions lymphatiques. L'acide silicique est ensuite excrété sous forme inchangée via les reins.

Cancérogénicité : L'inhalation répétée de silice cristalline peut causer des dommages aux poumons et la silicose.

Ingrédient	CIRC	ACGIH	NTP
Silice cristalline (Quartz)	Groupe 1	Groupe A2	K
Ciment Portland	Non disponible	Groupe A4	Non disponible
Hydroxyde de Calcium	Non classifiée	Non disponible	Non disponible

CIRC : Centre international de recherche sur le cancer. Groupe 1 : L'agent est cancérogène pour l'homme.

Groupe A2 : Cancérogène humain suspecté ; Groupe A4 non classifiable comme cancérogène pour l'homme; NTP : National Toxicology Program; K : La substance est reconnue cancérogène.

Toxicité pour la reproduction : aucune

Mutagénicité sur les cellules germinales : aucune

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie : Non disponible

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

Composés organiques volatils (C.O.V.) : ≤ 50g/L

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Disposer des rejets selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire : SANS OBJET.

Classification TMD : NON RÉGLEMENTÉ.

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification SIMDUT 2015: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1, Lésion oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1, Toxicité pour certains organes cibles– expositions répétées – Catégorie 1, Toxicité pour certains organes cibles– expositions uniques (irritation des voies respiratoires) – Catégorie 3, Cancérogénicité – Catégorie 1A

La classification de produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Texnov inc.

Numéro de téléphone d'urgence : 1-800-688-5990

Date de révision : 01-07-2023

Mention d'avertissement : Les informations et recommandations contenues dans ce document ont été rédigées au meilleur des connaissances et données techniques recueillis par Texnov Inc. au moment de la révision. Ce document a pour but de renseigner l'utilisateur du produit sur les mesures de précaution lors de l'usage du produit. Aucune garantie n'est donnée sur les propriétés mentionnées sur les produits. Aucune responsabilité ne sera assumée pour des cas de mauvais usage du produit ou de manque de d'observation des consignes de sécurité renfermer dans ce document.